

Historique et enjeux de la formation française et création de l'Énap



1 – HISTORIQUE

A - D'une absence de formation à une école unique

Une longue évolution pour passer du gardien porte clé au surveillant chargé d'une mission de surveillance, de sécurité et d'observation

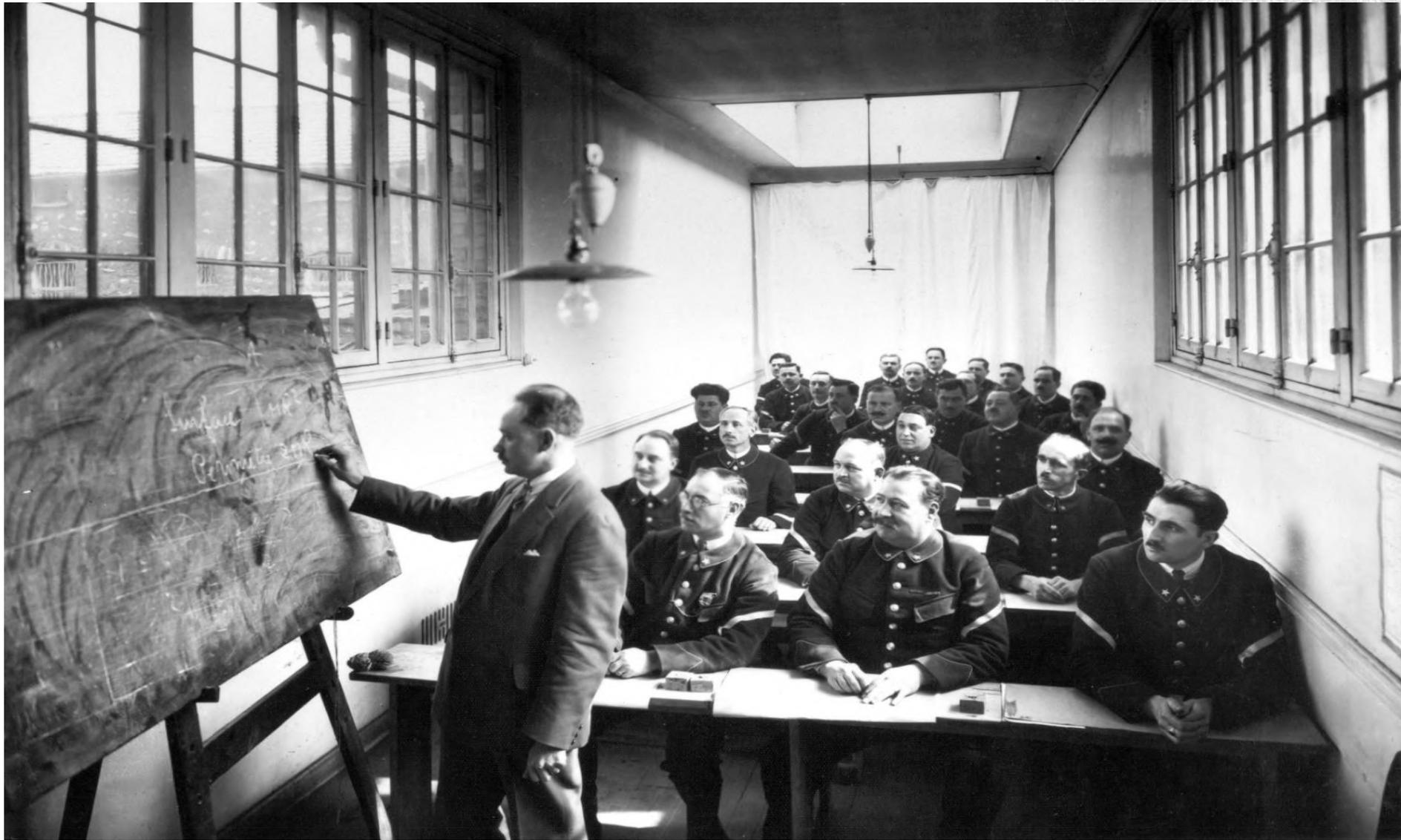
Les premières écoles jusqu'en 1962 ont eu une activité parfois très éphémère et n'ont concerné souvent qu'un seul public, les surveillants.



Elève travaillant dans sa chambre à l'École Pénitentiaire Supérieure de Fresnes (Val de Marne) vers 1930



Élèves et personnels de l'École Pénitentiaire Supérieure de Fresnes (Val de Marne) vers 1930



Elèves en salle de cours à l'École Pénitentiaire Supérieure de Fresnes (Val de Marne) vers 1930

⇒ Ce n'est qu'en 1977 que cette école devient nationale et a la charge de la formation initiale de tous les personnels et des programmes de formation continue à Fleury-Mérogis.



Amphithéâtre Ecole Nationale d'Administration Pénitentiaire de Fleury-Mérogis fin des années 1970



Maisons d'arrêt de Fleury-Mérogis

⇒ Dans les années 90, l'école devient trop exiguë.
L'Etat rentre dans une dynamique de délocalisation
d'un certain nombre de ses services.
Il est donc décidé de baser l'ENAP en province.

Le choix se fera à Agen



Campus 2000



Amphithéâtre Fallières Ecole Nationale d'Administration Pénitentiaire d'Agen



Zone administrative Ecole Nationale d'Administration Pénitentiaire d'Agen



Village d'hébergement Ecole Nationale d'Administration Pénitentiaire d'Agen

- ⇒ De 850 places, nous sommes passés aujourd'hui à plus de 2200 places avec plus 1300 chambres soit plus de 250% d'augmentation de la capacité d'accueil en quelques années.
- ⇒ Sur les 6 années en cours, c'est un investissement de plus de 60 M° euros qui est réalisé.

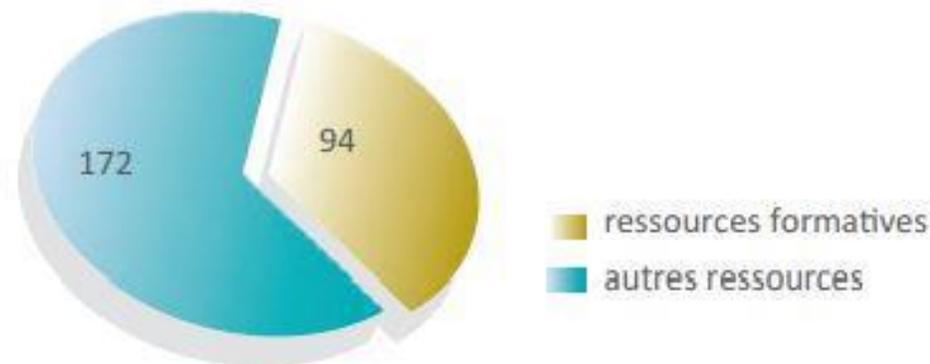
⇒ Aujourd'hui, l'école accueille et forme près de 5000 agents par an alors qu'elle en accueillant 2300, il y a 20 ans.

⇒ 32 M° euros de budget annuel (hors gros investissement) et 270 agents affectés auquel il faut bien sûr ajouter les intervenants ponctuels.

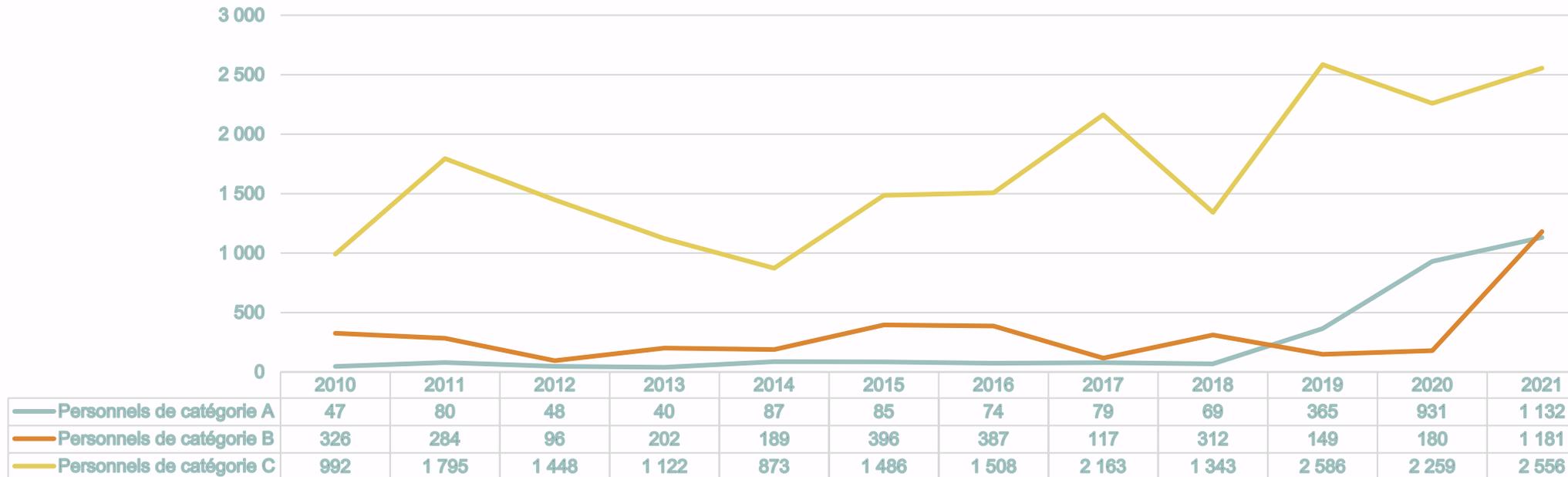
Les Ressources Humaines

➤ Effectifs : 266 agents au 31 décembre 2021

Effectif physique au 31 décembre 2021



Nombre d'agents formés à l'Énap de 2010 à 2021



⇒ L'ENAP est aujourd'hui chargée de la formation initiale de tous les personnels pénitentiaires recrutés, surveillants, gradés, officiers, direction, personnels d'insertion et probation, personnels administratifs, personnels techniques et de la formation continue des métiers les plus spécialisés : Equipes d'intervention, moniteurs de tir ou d'intervention, formateurs, agents chargés du renseignement pénitentiaire ou les psychologues...

B - L'intérêt d'une école unique

1 – un métier qu'on ne choisit que très minoritairement par vocation et une administration qui garde une image fantasmée péjorative.

2 objectifs majeurs:

⇒ Travailler le sentiment et la fierté d'appartenance à l'administration pénitentiaire



Délégués de promotions de six corps différents



Cérémonie de fin de promotion d'élèves surveillants

⇒ Renforcer l'attachement aux valeurs républicaines et à la place de la DAP



Défilé sur les Champs Élysées à l'occasion de la Fête Nationale

2 - Une formation qui a du s'adapter

Répondre à un double enjeu :

a- Adapter les formations à l'évolution des métiers et des personnes placées sous mains de justice



Exercices dans les ateliers cellulaires

b- Faire des élèves qui passent par l'ENAP, des fonctionnaires dotés d'un sens professionnel marqué

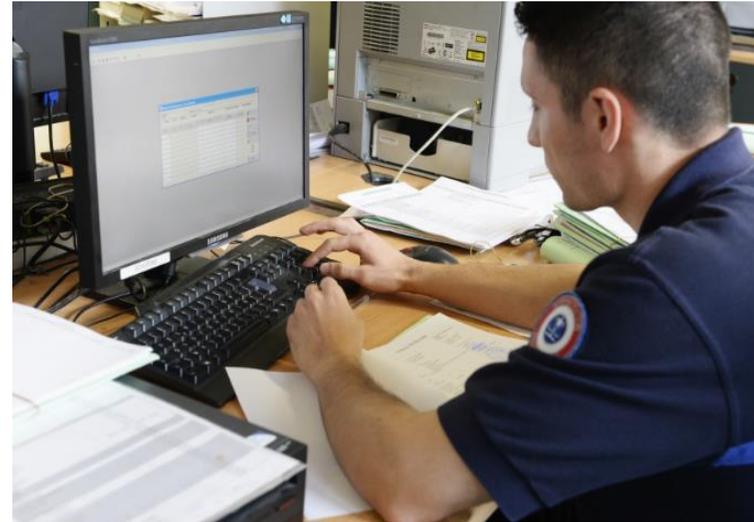
Il convenait alors de passer d'une formation sur la transmission du savoir à une formation sur la transmission de compétence



⇒ Notre objectif principal est de viser l'autonomie et donc la responsabilité du futur professionnel en stimulant notamment son discernement. Ce discernement doit conduire à un positionnement professionnel adapté et réveiller cette notion de « conscience professionnelle ».



Surveillant en entretien individuel



De la culture de l'oral, à la culture de l'écrit

3- Les défis à venir

a - Volume important des promotions à venir et attractivité des métiers



Le gouvernement a annoncé la création de 15 000 places de prison d'ici 2027. Sur un parc d'environ 60 000 places, il s'agit d'une augmentation de la capacité de 25 %.

Aujourd'hui, en France nous avons 87 000 personnes écrouées, 71 000 en détention, 16 000 soit en placement extérieur soit surtout sous bracelet électronique.

Le parc pénitentiaire a une capacité d'accueil de 61 000 places. Avec cette augmentation de la capacité, nous passerions donc à plus de 75 000 places en détention.

Le principe de cette extension du parc est d'avoir des structures diversifiées pour nous adapter au plus près aux spécificités de la population, d'avoir des structures qui permettent de développer l'accès au travail et aux activités et de préparer la sortie avec des structures très spécialisées d'accompagnement vers la sortie.

⇒ Tout cela montre le besoin d'avoir des personnels qui ne soient pas des stéréotypes mais bien des professionnels capables de s'adapter à leur environnement professionnel.

Cela nécessite donc que la formation initiale s'adapte de façon importante



Conseillère pénitentiaire d'insertion et de probation (CPIP)



Equipes régionales d'intervention et de sécurité



Directeurs et directrices de services pénitentiaires



Pôles de rattachement des extractions judiciaires

⇒ Mais créer 25% de places de prison en plus c'est nécessairement devoir recruter et former un volume très important de personnels

Aujourd'hui l'AP emploie plus de 42 000 personnels dont 31 000 dans les établissements et 6 000 dans les SPIP

Entre ce besoin, les départs à la retraite et les postes vacants, on peut estimer à plus de 10 000 agents à recruter et à former dans les 5-7 ans à venir

⇒ L'enjeu premier est donc de rendre ces métiers attractifs et de combler les postes ouverts budgétairement.

b - Les enjeux à venir

- L'enjeu du niveau de recrutement et du niveau de sortie des agents et notamment des surveillants
- L'enjeu de la transmission des valeurs de l'institution et de la place des personnels pénitentiaire dans le service public de la Justice
- L'enjeu de la prise en compte du fait ultra-marin
- L'enjeu de rendre le métier de formateur attractif
- L'enjeu de créer une continuité de la formation avec la création d'un parcours de formation

